



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## établissements

Question écrite n° 15495

### Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport de la Cour des comptes concernant « Sciences po ». Il lui demande de bien vouloir lui détailler les mesures concrètes qu'elle entend prendre pour mettre fin aux irrégularités constatées dans la gestion de l'établissement.

### Texte de la réponse

Le ministère précise que la fondation nationale des sciences politiques (FNSP), qui est de statut privé, a mené une stratégie financière non contrôlée jusqu'à présent par l'Etat. Pour mettre fin aux irrégularités constatées dans la gestion de « Sciences Po » et renforcer le rôle de l'Etat, le ministère entend suivre les recommandations de la Cour par l'instauration d'un contrôle budgétaire et financier de la FNSP, dont la forme exacte reste encore à définir et en proposant la présence effective d'un représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche au sein des instances de gouvernance de l'établissement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Meunier](#)

**Circonscription :** Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15495

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 janvier 2013](#), page 319

**Réponse publiée au JO le :** [25 juin 2013](#), page 6692